

AQPERE

Association **Q**uébécoise pour la **P**romotion de
l'**É**ducation **R**elative à l'**E**nvironnement

6400, 16^e Avenue

Montréal (Québec) H1X 2S9

Tél : (514) 376-1065

Télec : (514) 376-1905

Courriel : aqpere@videotron.ca

Bilan de l'AQPERE à Planèt'ERE 2

Août 2001

Avant propos

En vue du forum Planèt'ERE 2, événement qui se déroulera en France du 18 au 23 novembre et qui rassemble des acteurs de l'éducation relative à l'environnement de tous les pays ayant le français en partage, le comité de pilotage a demandé aux coordonnateurs nationaux de faire le point sur l'état de la situation de l'ERE. Pour le Québec, la CSQ et l'AQPERE, co-organisateurs du forum Planèt'ERE 1 (novembre 1997), ont répondu à cet appel. Nous vous présentons ici le bilan de l'AQPERE.

Le cadre rédactionnel qui nous était imposé ne nous a pas permis dans ce court document de rendre justice à tous ceux qui oeuvrent avec beaucoup de détermination et de passion à la progression de l'ERE au Québec. C'est pourquoi nous avons mis en marche un travail beaucoup plus élaboré qui, au cours de l'année 2002, donnera un portrait plus complet de l'ERE au Québec. Que tous ceux qui nous ont offert leur collaboration trouvent ici notre reconnaissance.

AXE 1

CATÉGORIES, NATURE ET IMPLICATION DES DIVERS ACTEURS DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT (ERE)

Différents types d'acteurs repérés qui ont ou sont susceptibles d'avoir une influence sur le développement de l'ERE ; actions menées par ces acteurs ; leur implication en faveur de l'ERE.

Établissements d'enseignement, organismes à but non lucratif, instances gouvernementales municipales, provinciales et fédérales, syndicats régionaux de l'enseignement, Centrale des syndicats du Québec (CSQ), infrastructures muséales, entreprises et consultants privés, sociétés d'État et médias sont les principaux acteurs directs ou de soutien de l'éducation relative à l'environnement au Québec.

Un nombre grandissant d'institutions collégiales s'est doté de politiques environnementales intégrant un volet éducatif. La chaire de recherche en ERE qui vient d'être créée à l'UQAM est une preuve indéniable de l'importance grandissante qu'occupe ce secteur dans la formation et la recherche universitaire. En ce qui concerne la formation des enseignants et animateurs, le programme d'études supérieures de l'UQAM a formé depuis cinq ans plus de 150 étudiants en ERE. Ce programme attire entre autres des étudiants des divers pays de la francophonie qui viennent au Québec le suivre pour une durée de six mois. Aussi, il y a le développement actuel (UQAM en partenariat avec des institutions de la France - Ifrée, Belgique - FUL, Mali- Institut du Sahel et Haïti - Université de Quisqueya) d'un Programme international d'études supérieures à distance -Formation en ERE) destiné non seulement aux enseignants mais aussi à tout autre agent d'éducation en ERE. Ce programme, offert à partir de l'année 2000, comporte 25 modules de formation sur le Web et CD-ROM. Les facultés des sciences de l'éducation des universités de Laval, de Montréal et de Sherbrooke offrent également une plus grande place aux travaux de recherche qui s'orientent vers l'ERE.¹

Le Québec compte plus de 300 organismes sans but lucratif qui font de l'éducation relative à l'environnement. Une quinzaine d'entre eux sont reconnus comme groupes nationaux, notamment l'AQPERE, ENvironnement JEUnesse, le Réseau Québécois des Groupes

¹ Réf. : Bilan de la CSQ à Planèt'ERE 2 - juillet 2001

Écologiques, l'Association Québécoise d'Interprétation du Patrimoine, la Société linnéenne du Québec, l'Union Québécoise pour la Conservation de la Nature et le Cercle des jeunes naturalistes. L'éducation environnementale prend aussi davantage de place dans les actions des organismes traditionnellement orientés vers la coopération internationale. Il en est ainsi de l'Association Québécoise des Organismes de Coopération Internationale, du Club 2/3 et du Plan Nagua.

Ces dernières années, la popularité croissante de l'écotourisme a engendré une multiplication des centres d'interprétation et d'ERE et facilité l'accès à de nombreux lieux exceptionnels (Parc du Saguenay). De plus, plusieurs organismes privés à but lucratif offrent maintenant des programmes d'interprétation, tant en milieu urbain que dans des sites naturels. On remarque aussi un intérêt plus grand dans la population pour l'histoire et le patrimoine historique. Cette popularité nous amène à remettre en question notre mode de vie contemporain en le comparant avec celui des cultures autochtones et celui de nos ancêtres. Dans les activités d'interprétation, on lie de plus en plus la découverte du milieu naturel aux modes de vie qu'il a influencés (ex : centres d'interprétation régionaux sur la pêche traditionnelle en Gaspésie - passé industriel à l'Écomusée du fier monde à Montréal). Souvent, ces organismes ne se définissent pas comme des acteurs en ERE, mais leurs programmes éducatifs ont beaucoup de liens avec l'ERE. Les 17 conseils régionaux en environnement (CRE) répartis sur le territoire québécois ont tous dans leur mandat un volet d'éducation relative à l'environnement. La moitié de l'effectif de leur conseil d'administration est composé d'organismes sans but lucratif dont plusieurs sont très actifs en ERE. La tendance est à la formation de tables régionales de concertation en ERE se dotant de plans d'action orientés vers les problématiques environnementales régionales.

Sur le plan syndical, la CSQ² continue d'exercer un leadership incontestable dans le domaine de l'ERE. Les syndicats affiliés à l'AREQ agissent comme agents multiplicateurs dans le milieu scolaire québécois et dans la communauté. L'action des autres centrales syndicales est plutôt effacée. Il faut également souligner le travail éducatif qui se fait dans les divers parcs et sites naturels du Québec, comme les parcs de la Communauté urbaine de Montréal et d'autres municipalités ainsi que des parcs nationaux. De nombreux groupes, dont le travail est surtout orienté vers la préservation du patrimoine naturel ou construit, ont de tout temps intégré l'éducation relative à l'environnement dans leurs pratiques éducatives. L'Écomusée du fier monde, l'Autre Montréal et le Centre de la montagne en sont des exemples.

Le plan d'action pour une gestion écologique des matières résiduelles, adopté par le ministère de l'Environnement du Québec en 1998 et devenu, à l'automne 2000, la politique officielle du Québec à ce sujet, a accentué la pression sur les municipalités, dont la majorité s'est maintenant dotée d'un programme de collecte sélective. Le plus souvent, ce sont les groupes environnementaux qui interviennent pour sensibiliser et éduquer les citoyens à l'importance de la pratique des 3RV pour la préservation des ressources. C'est le cas notamment du réseau des éco-quartiers, mis en place par la ville de Montréal.

La lutte constante menée par la CSQ et l'AQPERE durant de nombreuses années n'est pas étrangère à une nouvelle forme d'intégration de l'environnement dans la réforme de l'éducation entreprise depuis 1998 par le ministère de l'Éducation du Québec, à la suite de la Commission sur les États généraux sur l'éducation. Le forum Planète'ERE I a été sans aucun doute l'événement déclencheur. Cette intégration, dont une partie repose sur le discours du développement durable, ne fait cependant pas l'unanimité. D'autres ministères

² Réf. : Bilan de la CSQ à Planète'ERE 2 - juillet 2001

tels le ministère des Ressources Naturelles, le ministère de la Culture et des Communications ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation s'impliquent également en ERE, en affectant notamment des ressources financières à des programmes auxquels sont admissibles les groupes environnementaux. À l'automne 2000, le ministère de l'Environnement s'est vu allouer une enveloppe budgétaire de 45 millions de dollars versés au Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), ouvert tant aux municipalités et entreprises privées qu'aux établissements d'enseignement et organismes à but non lucratif.

À Montréal, le Biodôme, le Jardin botanique, la Biosphère, l'Insectarium, le Planétarium et le musée de la Pointe-à-Callière constituent des lieux importants d'éducation relative à l'environnement. Il en est de même de l'Écomusée de Hull en Outaouais, de la cité de l'Énergie en Mauricie ainsi que des Jardins de Métis dans le Bas Saint-Laurent, pour ne citer que ceux-là. Ces infrastructures muséales s'ouvrent largement tant au milieu scolaire qu'au grand public.

Apparues vers 1997, les normes ISO 14 000, qui définissent l'excellence environnementale des entreprises, se répandent rapidement. Ce qui a pour conséquence la mise sur pied de programmes de formation à l'interne en environnement, orientés vers l'application des normes ISO. Les entreprises ont alors recours aux collèges et aux universités pour les assister. C'est ainsi que le programme de performance environnementale des organisations, en place depuis quatre ans au Collège de Rosemont, forme des diplômés capables d'intervention auprès des entreprises. Le Québec compte aussi plusieurs consultants privés spécialisés en éducation relative à l'environnement. À ce chapitre, la réputation d'ERE-Éducation n'est plus à faire.

Depuis quelques années, les médias constituent le maillon faible du soutien auquel pourrait s'attendre les acteurs de l'ERE. Il ne reste que très peu de journalistes spécialisés dans les questions environnementales et les magazines l'EnJeu, Franc Vert et Écodécision, publiés au Québec, ont disparu l'un après l'autre. Héritage du forum Planète'ERE de Montréal, une revue annuelle Éducation Relative à l'Environnement est née, fruit d'une collaboration de l'UQAM, de la Fondation Universitaire Luxembourgeoise, de l'Institut de Formation et de Recherches en Éducation à l'Environnement de Poitou-Charentes et de l'Institut du Sahel à Bamako (Mali). Ce périodique témoigne des recherches en ERE et vise à associer théories et pratiques dans le domaine.

AXE 2 PARTENARIATS

Partenariats significatifs au Québec ; type d'actions entreprises ; acteurs engagés ; modalités principales qui se dégagent de ces partenariats, effets mesurables.

Depuis dix ans, l'un des partenariats les plus durables qui existe au Québec en ERE est celui de la CSQ et son réseau d'établissements verts Brundtland avec la société RECYC-QUÉBEC. De plus, de tout temps, les écoles et les ONG ont entretenu des liens féconds pour faire progresser l'éducation relative à l'environnement. L'école est un creuset particulièrement actif pour la création de liens entre différents acteurs de la scène environnementale. Plusieurs ONG prennent régulièrement part aux sessions du réseau EVB organisées par la CSQ. Cela leur permet de faire connaître aux enseignants leurs produits et services, mais aussi de mettre au point des séances régionales de formation qui leur sont destinées.

Les conseils d'établissement nés de la réforme des commissions scolaires du Québec, entreprise en 1998, entraînera une plus grande ouverture de l'école à la communauté et, par le fait même, contribuera à la progression de l'ERE. L'importance qu'accorde actuellement la société québécoise à l'environnement, occupant la troisième place dans les priorités des citoyens après la santé et la lutte à la pauvreté, devrait s'y refléter.

La structure des Conseils régionaux en environnement (CRE) favorise aussi l'émergence de partenariats et permet la réalisation de projets qui autrement n'auraient pu voir le jour. De plus en plus, les bailleurs de fonds s'appuient sur les relations de partenariat établies par les demandeurs pour affecter les ressources aux projets. La contribution en ressources humaines des partenaires représente une garantie de succès des projets. Toutefois, le partenariat impose aussi ses propres exigences et contraintes à l'organisation.

L'AQPERE a tissé des liens étroits avec d'autres groupes nationaux tels l'Association des professeurs de science du Québec, le Conseil de développement du loisir scientifique, le Regroupement national des Conseils régionaux en environnement du Québec et les Comités ZIP (Zone d'intervention prioritaire) avec lesquels des projets concrets d'éducation et de formation relative à l'environnement sont en marche. Des membres appartenant à ces groupes actifs sur l'ensemble du territoire québécois constitueront l'ossature des tables régionales de concertation en ERE.

À plusieurs occasions, les principaux groupes environnementaux se sont retrouvés à des forums thématiques organisés par divers ministères pour débattre de questions jugées prioritaires par le gouvernement du Québec. C'était le cas dans le dossier de la stratégie québécoise en matière de changements climatiques, où l'éducation a été l'objet de l'un des comités de réflexion. Les groupes environnementaux ont également participé aux rencontres de travail convoquées par la commission de réforme des programmes scolaires lorsqu'il a été question d'intégrer l'environnement au curriculum scolaire.

Un autre exemple probant de partenariat a réuni la société d'État RECYC-QUÉBEC, le Collège de Rosemont, Action-Environnement (consultant privé), l'AQPERE et ENvironnement JEUnesse dans une tournée de formation des gestionnaires scolaires portant sur l'implantation d'une gestion écologique institutionnelle. Cette tournée appuyait l'initiative entreprise plus tôt par ENvironnement JEUnesse au profit des élèves de 70 écoles réparties dans différentes régions du Québec.

On annote aussi une implication de plus en plus importante de l'entreprise privée en ERE, autant dans les activités offertes au grand public que pour le milieu scolaire. Le milieu de l'éducation accueille favorablement de telles initiatives lorsque le matériel pédagogique proposé ne contrevient pas aux règles de l'éthique environnementale.

Il en va autrement du partenariat de l'école avec l'entreprise privée. L'école-marketing a fait l'objet de débats importants au sein du milieu de l'éducation et des protestations nombreuses se sont élevées pour la contrer. Dans le champ de l'éducation relative à l'environnement, le milieu n'accueille favorablement les initiatives de l'entreprise privée que dans la mesure où le matériel proposé ne contrevient pas aux règles de l'éthique environnementale.

Depuis deux ans, la Commission scolaire de Montréal et l'AQPERE organisent un colloque annuel destiné aux enseignants et aux groupes environnementaux de la région de

Montréal. Le premier a porté sur la réforme scolaire en cours, le second sur la responsabilité environnementale.

Les diverses actions entreprises renforcent les liens entre les partenaires et solidifient le réseau environnement dans son entier. À force de faire des choses ensemble, on peut renforcer les collaborations et développer notre potentiel d'action éducative conjointe. Les solidarités qui réunissent ainsi divers groupes humains constituent un atout pour bien cadrer notre rapport à l'environnement.

AXE 3

RELATIONS ONG, SYNDICATS D'ENSEIGNANTS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Existence de partenariats entre associations, syndicats et ONG ; reconnaissance par les pouvoirs publics de ces catégories d'acteurs, matérialisation concrète de cette reconnaissance ; effet de cette reconnaissance.

Les trois rencontres annuelles des membres du réseau EVB, organisées par la CSQ, constituent des occasions privilégiées de réflexion, de débat, de formation et d'échanges pour de nombreux acteurs en ERE³. Les pouvoirs publics doivent se rapprocher des associations, syndicats et ONG car ils savent que l'expertise en ERE est entre leurs mains et que pour faire des gains en environnement, l'éducation est incontournable.

Depuis deux ans, le ministère de l'Environnement du Québec a fait un réel effort de reconnaissance des organismes dits nationaux et, à travers eux, de l'ensemble des ONG. Il a d'abord rétabli un dialogue constructif avec les acteurs clés en restituant l'Assemblée consultative québécoise en environnement et développement durable (ACQEDD), convoquée à plusieurs reprises. Il a dégagé 300 000 \$ pour créer un programme de financement statutaire (PFS) pour les groupes nationaux, se renouvelant sur trois ans. L'AQPERE a été admis à la seconde année de ce programme. Même si les sommes allouées sont jugées nettement insuffisantes, c'est la première fois que le ministère de l'Environnement se préoccupe du financement de base des organismes nationaux. Cela mérite d'être signalé.

Le ministère de l'Environnement a aussi créé un fonds additionnel de 650 000\$ consacré aux priorités gouvernementales en environnement. Le programme Action-Environnement, ouvert à tous les groupes environnementaux à but non lucratif, dispose d'un budget annuel de 1 million de dollars pour soutenir des projets environnementaux tangibles. L'AQPERE a pu en bénéficier à plusieurs reprises. Un volet spécial de ce programme est consacré depuis plusieurs années aux écoles vertes Brundtland. En 2001, les étudiants de niveau collégial pouvaient présenter à leur tour des projets concrets liés au développement durable institutionnel. Les douze projets présentés ont tous été financés.

De nombreux groupes environnementaux ont présenté des demandes au FAQDD depuis sa création en octobre 2000 et ont, dans certains cas, obtenu un financement substantiel pour la réalisation de leurs projets. Si on reproche souvent la lourdeur des procédures de présentation des demandes, il faut tout de même reconnaître que le ministère de l'Environnement fait depuis deux ans des efforts inespérés.

³ Réf.: bilan de la CSQ à Planète'ERE 2 - juillet 2001

Plusieurs autres signes témoignent des efforts de reconnaissance de la part des pouvoirs publics. C'est ainsi que l'ERE compte parmi les catégories d'attribution des Phénix de l'environnement. Des membres d'ENvironnement JEUnesse, de la CSQ et de l'AQPERE ont été reçus au cercle des Phénix de l'environnement, en reconnaissance de leur contribution remarquable à l'éducation relative à l'environnement. À travers eux, c'est toute la communauté en ERE du Québec qui s'en trouve honorée.

Un prix non moins prestigieux a été décerné en 2000 à l'équipe ERE-UQAM par la Banque Nova Scotia et l'Association des Universités et Collèges du Canada pour le projet de coopération internationale en ERE (EDAMAZ), un prix d'excellence pour l'Internationalisation par l'action communautaire. Trente-deux universités étaient en lice avec des méga-projets (dans d'autres domaines que l'ERE) largement plus financés que celui présenté par l'UQAM. Neuf programmes universitaires de formation en ERE ont été mis au point dans quatre pays (Brésil, Bolivie, Colombie, Canada). Les résultats sont éloquentes : depuis 1998, 425 enseignants et animateurs ont été formés, 3000 enfants rejoints et 110 partenariats établis dans les quatre pays concernés.

Le ministère de l'Environnement semble de plus en plus à l'écoute des préoccupations des groupes environnementaux. Pour preuve, le ministre de l'Environnement a jugé important de recueillir l'avis des groupes sur la position que le Québec défendrait à la rencontre de Bonn sur l'adoption du protocole de Kyoto. Il les a aussi convoqués à la conférence de presse précédant son départ pour la rencontre. Ces gestes sont reçus comme des marques de confiance à l'égard de la base.

La présence plus marquée du ministère de l'Environnement sur le plan financier ne nous fait cependant pas oublier un certain désengagement du gouvernement québécois avec la disparition du Comité interministériel en éducation relative à l'environnement (CIERE) qui, du temps de son existence, jouait un rôle important tant sur le plan de l'éducation que de la formation en ERE. On note par contre une implication grandissante d'Environnement Canada dans le projet de stratégie nationale en ERE.

AXE 4

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX MAJEURS ET ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

Principaux enjeux mobilisateurs en environnement ; actions des acteurs de l'ERE par rapport à ces enjeux ; moyens utilisés ; difficultés rencontrées ; résultats obtenus.

Les changements climatiques, le dossier de l'eau potable, la pollution agricole et la gestion des matières résiduelles sont aujourd'hui respectivement les quatre priorités du ministère de l'Environnement du Québec. Elles sont devenues les enjeux fondamentaux. Il y a quatre ans, l'étude menée par l'AQPERE révélait que la gestion des déchets occupait la première place pour les interventions en ERE, suivie de la problématique de l'eau et de la protection des habitats fauniques. La pollution de l'air, surtout celle reliée à l'usage des pesticides, occupait la quatrième place.

Le portrait actuel n'a pas beaucoup changé. Ce sont encore les problématiques environnementales qui retiennent à la fois le plus l'attention et mobilisent le plus facilement les acteurs de l'ERE. La catastrophe de Walkerton en Ontario, avec ses sept morts, a projeté à l'avant-scène le dossier de l'eau potable. Dans les milieux urbains, c'est la

pollution de l'air engendrée par un usage abusif de l'automobile qui est pointée du doigt. La problématique du transport automobile est donc au coeur des débats. En effet, en milieu urbain, c'est la santé qui rallie aujourd'hui le plus facilement les citoyens à l'environnement. Pour les 4 800 répondants qui ont pris part à la consultation nationale pour une stratégie canadienne en ERE, la qualité biophysique de l'environnement recueille la faveur avec 64 %.

Les dossiers environnementaux prioritaires du gouvernement posent cependant une très importante contrainte pour les acteurs en éducation qui doivent constamment ajuster les projets au gré des changements de priorités de l'État. Une telle approche, centrée sur les problèmes environnementaux, nuit à l'éducation fondamentale en environnement. Certains considèrent même qu'elle est un obstacle à la continuité du travail d'éducation fondamentale qui est alors remplacé par une fuite en avant axée sur des enjeux pointus qui lassent et rebutent.

Depuis quelques années, deux champs d'activités rallient de plus en plus d'acteurs en ERE : la consommation et le commerce équitable d'une part, l'alimentation et l'agriculture biologique d'autre part. Plusieurs partenaires de l'ERE seront associés dans le projet de consommation responsable que la CSQ et Oxfam-Québec piloteront à l'automne 2001. Le ministère de l'Éducation vient tout juste de jumeler consommation et environnement dans une récente révision de la réforme de l'éducation en cours. Il appartient aux acteurs de l'ERE de mettre l'éducation à la consommation au service de la qualité de l'environnement, mais aussi et surtout de ne pas réduire l'ERE à ce seul champ d'application. L'alimentation écologique et socialement responsable (l'enjeu alimen'terre) est aussi l'une des thématiques développées par ENvironnement JEUnesse auprès des jeunes dans leurs tournées de formation. Il ne faut pas non plus oublier l'implication de l'Agence de l'efficacité énergétique avec le défi de l'EURE qui sensibilise les jeunes de l'école québécoise à une utilisation rationnelle de l'énergie.

AXE 5

ORGANISATION NATIONALE DE L'ERE

Outils ou structures organisationnelles existantes, préoccupations ; moyens utilisés, actions entreprises, efficacité de leurs rôles, possibilité en ce domaine.

Il n'existe encore ni politique, ni organisation, ni stratégie québécoise de l'ERE. S'il y a diverses organisations qui oeuvrent au niveau national, le partenariat général ou celui ciblé sur des projets communs n'est toujours pas facile à réaliser. Ces difficultés s'expliquent notamment par des questions de déséquilibre dans les moyens dont disposent les partenaires potentiels et par des perspectives divergentes sur l'éducation relative à l'environnement.

Au niveau politique, ENJEU a participé au Sommet du Québec et de la Jeunesse en février 2000. Grâce au dépôt du *Manifeste pour un contrat social, environnemental et économique* et à une participation active avec d'autres partenaires, ENJEU a réussi, pendant le sommet et par la suite, à intégrer le développement durable parmi les objectifs principaux de la société québécoise et, de façon plus explicite, l'ERE au sein de la Politique jeunesse québécoise dont le gouvernement s'est doté en juin 2001.

Sur le plan canadien, une vaste consultation sur l'état de la situation de l'ERE, entreprise en 2000 et 2001, a mobilisé plus de 4 800 canadiennes et canadiens. La synthèse de

cette consultation vient d'être diffusée. Dans les mois à venir, elle guidera l'élaboration d'une stratégie canadienne de l'ERE.

Dans le milieu non formel, le réseau québécois des groupes écologiques s'est vu confier le mandat d'organiser le forum de l'Environnement dans le cadre du sommet des peuples des Amériques en avril 2001. À cette occasion, une déclaration appelant notamment au développement de l'ERE a été adoptée

Les efforts menés depuis plus de dix ans par de nombreux intervenants en ERE au Québec ont abouti à l'intégration de l'ERE dans la réforme scolaire en cours. Amorcée il y a un an au premier cycle de l'école primaire, elle se réalisera au fil des ans en progressant de niveau vers le secondaire. Malgré les nombreuses résistances et difficultés d'implantation qui l'accompagnent, la réforme au primaire est perçue par de nombreux enseignants comme une évolution très positive. Le principal reproche qu'on lui fait se rapporte à la perspective essentiellement économiste de l'environnement qui est adoptée lorsqu'on parle de développement durable, alors que la vision de l'environnement était autrefois abordée notamment via le programme des sciences de la nature. La pédagogie par projet qui est privilégiée dans la réforme permet une ouverture de l'école sur le milieu, laissant ainsi une plus grande liberté aux enseignants dans le choix des activités de formation. Elle favorise notamment l'intégration de l'ERE. Mais le manque de temps et de moyens dont disposent les enseignants pour s'y préparer représente une menace permanente.

Pour tous les acteurs oeuvrant en éducation relative à l'environnement auprès du milieu, la réforme pose maintenant le défi d'aider le personnel enseignant à la mettre en oeuvre. D'où l'importance de promouvoir les outils et le matériel pédagogiques destinés à faciliter l'intégration de l'environnement au curriculum. C'est l'un de nos objectifs majeurs pour les années à venir. La CSQ offre une formation en éducation pour un avenir viable.⁴

Si, traditionnellement, la formation des maîtres revenait aux universités, on envisage aujourd'hui la possibilité que les organismes ayant une expertise en ERE puissent suppléer au manque de ressources et offrir des ateliers de formation aux enseignants sur des problématiques environnementales précises.

À cet égard, l'AQPERE réfléchit à la mise sur pied de centres de formation dans chacune des régions du Québec. Rattachés aux conseils régionaux en environnement (CRE), ces centres seraient animés par les membres de la table de concertation régionale en ERE et la formation, axée sur l'environnement régional, serait orientée vers l'action concrète sur le terrain.

⁴ Réf.: Bilan de la CSQ à Planète'ERE 2 - juillet 2001

AXE 6

ATOUTS ET OBSTACLES MAJEURS POUR UNE MOBILISATION DES ACTEURS

Forces et atouts pour une mobilisation ; capacité d'utilisation pour une stratégie québécoise pour l'ERE ; obstacles majeurs pour y parvenir ; conditions nécessaires pour les surmonter.

Une distinction essentielle est à faire entre la mobilisation de la société civile à l'égard d'une problématique environnementale majeure, comme par exemple le dossier de l'eau potable, et la mobilisation des acteurs de l'éducation relative à l'environnement pour la même cause.

Malgré le fait que la préoccupation environnementale grandisse dans la population, on aurait tort de croire que la mobilisation soit facile ou acquise. Même si l'on se rend compte de la réceptivité et des inquiétudes des citoyens face à l'environnement, on n'obtient pas nécessairement un engagement actif de leur part. Si la lutte contre l'usage des pesticides à des fins esthétiques en milieu urbain a fait des progrès notables, ce n'est pas grâce à des manifestations massives, mais plutôt à l'initiative d'une poignée d'intervenants déterminés à porter la cause jusqu'à la Cour Suprême du Canada. Ceci démontre clairement que bien souvent les gains ne passent pas par une grande mobilisation, mais par un engagement local et bien ciblé.

Le plus grand défi des acteurs en ERE est d'avoir les moyens de réaliser leur mission éducative, qui s'inscrit bien en amont de la solution à des problèmes environnementaux spécifiques. Si la mobilisation est un enjeu important pour les groupes écologiques, elle doit l'être tout autant pour les éducateurs à l'environnement. La mobilisation en ERE a aussi comme pré-requis une solidarité dans l'acceptation des divergences. Solidarité ne veut pas nécessairement dire penser tous la même chose. Il y a donc un gros travail de clarification des fondements à faire, une analyse soignée des discours. Il y a l'action, mais aussi et surtout la réflexion qui est le propre de l'éducation fondamentale.

Si la diversité de nos conceptions est une richesse pour l'ERE, la quête d'un langage commun d'apprentissage, d'un langage d'éducation que nous partagerions tous serait une force.

Au Québec, nous vivons aussi quelques difficultés qui deviennent des obstacles à la mobilisation des acteurs en ERE. L'isolement linguistique du Québec en Amérique du Nord nous coupe souvent de projets rassembleurs dans le reste du Canada et des États-Unis. L'autre obstacle, qui n'est certainement pas propre au Québec, réside dans le danger de verser dans l'activisme environnemental, fort éloigné des préoccupations de l'ERE. Enfin, la multiplication des concepts en ERE (développement durable, avenir viable) et des débats qui en découlent sont parfois de nature à démobiliser certains acteurs de la base et nuisent au côté rassembleur que pourrait avoir l'ERE.

AXE 7 PERSPECTIVES DE MOBILISATION

Mobilisation significative déjà amorcée ou perspectives de mobilisation intéressantes ; principaux axes de mobilisation possibles ou réalisés ; stratégies et formes de mobilisation mises en oeuvre ou envisagées ; acteurs clés mobilisés ou mobilisables.

Les projets éducatifs adoptés par des centaines d'écoles québécoises (EVB) tendent à mobiliser toute la communauté.⁵

Il faut aussi louer le travail que réussit ENVironnement JEUnesse auprès des jeunes du secondaire et du collégial. Là encore, l'action éducative repose sur une préparation minutieuse et un encadrement sans relâche des animateurs locaux, axés sur une thématique et soigneusement préparés. En cas de besoin, l'équipe de soutien se déplace dans les écoles pour prêter main-forte aux animateurs en place. L'engagement au sein de l'école dépend alors beaucoup de la passion avec laquelle les jeunes se lanceront dans l'action.

Lorsque les tables régionales de concertation en ERE fonctionneront, c'est parce qu'elles auront adopté un plan d'action. L'élément qui pourra sans doute rallier le plus d'éducateurs en environnement est la capacité de la table d'organiser des ateliers de formation en ERE.

Création d'une ONG internationale pour soutenir nos dynamiques démobilisations et porter notre parole collective internationale est-elle souhaitable?

Le forum Planèt'ERE I a été un succès. Il est certain que Planèt'ERE II ira encore plus loin dans son rayonnement. Nous avons donc des raisons d'espérer et de vouloir que le mouvement Planèt'ERE sera là pour durer et qu'il devrait devenir le porte-parole de l'ERE pour les pays de la francophonie.

Une ONG francophone internationale, dont le CCI représenterait la colonne vertébrale, pourrait avoir des répercussions positives pour les acteurs en ERE. Cette Union francophone de l'éducation relative à l'environnement (UFERE), qui rassemblerait tous les quatre ans les acteurs francophones autour du forum Planèt'ERE, pourrait sans doute accroître la portée de nos recommandations lors des grandes conférences internationales.

Si les forums Planèt'ERE constituent les occasions privilégiées pour faire le point sur la progression de l'ERE dans la francophonie, c'est le travail qui sera accompli entre les forums dans tous les pays membres qui sera déterminant.

Le financement qu'exige le maintien d'un secrétariat permanent d'une telle organisation ne devra pas nuire au fonctionnement des acteurs locaux.

Le forum Planèt'ERE II nous donnera l'occasion de débattre de toutes ces questions.

⁵ Réf.: bilan de la CSQ à Planèt'ERE 2 - juillet 2001